

Communiqué de presse

Vendredi 3 décembre 2004

Encore 13 milliards de sacs distribués en France !!! Les actions volontaires ne suffisent pas

Comme l'avaient indiqué France Nature Environnement et les Amis de la Terre, la réduction des sacs de caisse jetables, suite aux actions volontaires mises en place par une partie de la grande distribution, est insuffisante !

La FCD annonce un résultat de 15% de réduction de distribution des sacs jetables et met en avant les efforts réalisés. Nous saluons ce premier pas, qui prouve que la réduction des sacs de caisse est possible. Cependant, malgré des interventions plus ou moins volontaristes de la part des distributeurs, nous avons l'impression que cette réduction a été en grande partie due au civisme des consommateurs et aux initiatives locales (ex : la démarche initiée en Corse, les initiatives de directeurs de magasins ayant arrêté la distribution de sacs jetables...).

Bien que constituant une première avancée, ce résultat demeure faible lorsque l'on compare cette réduction de 2,75 milliards de sacs aux 15 milliards distribués chaque année. Aucune proposition, pour le moment, n'est faite pour l'améliorer. De plus, qu'en est-il des autres distributeurs ? Qu'ont-ils fait de leur côté ?

Rappelons qu'en Irlande, après un an de mise en place d'une taxe, la quantité de sacs en plastiques jetables, distribués, avait diminué de 90%. Nos 15 % nationaux font bien pâle figure !

Fortes de ce constat, nos associations réaffirment leur demande d'une taxe de 0,15€ par sac, afin de faire prendre conscience du fait que ces sacs ont un prix, et pour inciter à changer nos comportements en passant des sacs jetables aux sacs réutilisables.

Le plan « Prévention » de Madame Bachelot, ministre de l'Ecologie et du Développement Durable de l'époque, faisait de la réduction des sacs de caisses jetables une action emblématique. Dans un premier temps, le ministère comptait sur les efforts volontaires. Devant ces faibles résultats, nous comptons sur le gouvernement pour prendre les moyens nécessaires pour atteindre des objectifs plus ambitieux. Nous proposons donc une diminution de 80% sur deux ans.

Mais sans attendre et pour aller plus loin, refusez les sacs fournis par vos petits commerçants (libraire, pharmacien, primeur, boulanger, charcutier ...) et vos magasins spécialisés (sport, bricolage, vêtements...). Vos commerçants vous en seront très reconnaissants.

Contact presse

Nathalie Villermet

06 87 47 94 03